

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau

Maintien et actualisation des compétences 2026

Organisme Habilité par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels/INRS



PUBLIC VISE

Personne titulaire d'un certificat d'Acteur PRAP.

Conformément au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

SAVE Sécurité au Travail garantit :

- L'accueil des personnes en formation sans discrimination.
- L'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap, pour accéder à la formation et aux qualifications, de valider leur parcours.

MODALITE ET DELAIS D'ACCES

Nous contacter.

15 jours ou plus avant le début de la session.

PRE-REQUIS

Être titulaire du certificat Acteur PRAP de l'INRS.

DUREE

7 heures.

LIEU

Dans vos locaux ou dans une salle mise à votre disposition par Save Sécurité au Travail.

EFFECTIF

Entre 2 et 10 participants.

OBJECTIFS DE FORMATION

Le déploiement de la formation-action PRAP est l'expression concrète et reconnue des bonnes pratiques de prévention, déployées jusqu'au poste de travail et aux personnes de terrain.

Elle vise, au travers l'obtention d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

CONTENU DE LA FORMATION

- L'intérêt de la prévention.
- Les risques de son métier.
- Les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Observation de son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- Amélioration de sa situation de travail.
- Remontée de l'information aux personnes concernées.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

CONTACT

Sébastien RICHARD EI

23, Penhouët Le Cambout 22210 PLUMIEUX

Tel : 0609835418

Mail : save.securite.au.travail@gmail.com

Site internet : www.savest.org

N° SIRET : 892 665 449 00021

N° de déclaration d'activité : 53560971856



TARIF

600€ TTC (+Frais de déplacement)

INTERVENANT

Titulaire du certificat « Formateur PRAP IBC » ou « formateur de formateur PRAP IBC » en cours de validité.

MODALITE D'EVALUATION

Le participant devra être présent sur la totalité de la formation.

A l'issue de celle-ci, 1 épreuve certificative :

-Observer, analyser et proposer des améliorations d'une situation de travail dangereuse scénarisée par le formateur.

A FOURNIR PAR L'ETABLISSEMENT

Informations sur les risques spécifiques à l'entreprise ou au secteur d'activité.

TAUX RÉUSSITE 2025

Pas de formation réalisée en 2025

TAUX DE SATISFACTION 2025

Pas de formation réalisée en 2025

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie 40%

- Exposés participatifs.
- Retour d'expériences.

Pratique 60%

- Observation et analyse de situations de travail.
- Utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse.
- Application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

CERTIFICATION

Certificat PRAP IBC valable 24 mois, sous réserve de présence à l'intégralité de la formation et de réussite à l'épreuve certificative.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

7 heures tous les 2 ans.

